Ville de Herstal

Mandat originaire : Echevin

Déclaration sur l'honneur de mandats et de rémunération
Assujettissement à l'ONSS

Déclaration qui doit parvenir au Directeur général pour le 30 juin 2023
et portant sur l'année civile 2022 (1er janvier-31 décembre)

Je soussignée Madame Isabelle **Thomsin**

Rue Provinciale, 104

Code postal : 4042

Localité : Herstal / Liers

déclare par la présente sur l'honneur bénéficier des revenus suivants :

A. Mandat originaire

1. Rémunération liée au mandat originaire d'Echevin

   Rémunération annuelle brute non plafonnée : 95.407,14 €.

2. Avantages en nature liés au mandat originaire : 707,84 €.

B. Autres mandats (privés ou non) (locaux ou non)

- Exemples de mandats privés ou non, locaux ou non : député à tous niveaux de pouvoir, membre CCATM, administrateur ou délégué dans une intercommunale ou une filiale de celle-ci, dans une régie communale autonome, dans une asbl ou dans une autre structure, etc…

Je suis titulaire d'un ou plusieurs mandat(s) autre(s) que mon mandat originaire : **OUI**

Si OUI, le cadre suivant doit être complété :

Nature (titre - fonction exercée)	Nom de l'organisme	Date de prise de cours	Rémunéré: OUI – NON	Rémunération annuelle brute	Avantages en nature	Autres rétributions	Commentaires
Administratrice	CHR	28/6/13	oui	1871,72€			
Administratrice	Parking 4040	2/19	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Administratrice	Urbeo	2/19	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Administratrice	Asbl ps Liège	6/17	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Déléguée	iile	2/19	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Déléguée	spi	2/19	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Déléguée	otw	4/19	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Déléguée	GIG	4/19	non	□□□□□□□□□□□□□□□□€			
Administratrice	PAL	2/21	oui	879,82€			
				□□□□□□□□□□□□□□□□€			
				□□□□□□□□□□□□□□□□€			
				□□□□□□□□□□□□□□□□€			
				□□□□□□□□□□□□□□□□€			
				□□□□□□□□□□□□□□□□€			

C. Activités professionnelles – assujettissement à l'ONSS

Revenus provenant d'activités professionnelles

J'exerce une ou plusieurs activités professionnelles : ☐ **OUI**
(en tant que salarié, indépendant, fonctionnaire)

Si OUI, le cadre suivant doit être complété :

Description de l'activité

Nom et adresse de l'employeur	Statut (*)	Fonction exercée	Date de prise de cours	Activité rémunérée OUI/NON + joindre la dernière fiche de rémunération relative à un mois complet	Temps plein	Temps partiel	Coefficient hebdomadaire d'occupation (en heures) Ex : 18/36
Ville d'Ans	Fonctionnaire	Bibliothécaire	11/04	oui	non		13h3O/36

D. Autres revenus

Je bénéficie d'autres revenus que ceux visés aux points A, B, C ci-avant : ☐ **NON**

E. Informations complémentaires

Ma déclaration pour l'exercice 2022 comporte des modifications par rapport à la déclaration de l'année précédente ? **NON** ☐ ☐

Nombre d'annexes jointes : .....1 fiche de paye Ville d'Ans.....

Je certifie que la présente déclaration sur l'honneur est sincère et complète et m'engage à communiquer au Directeur général, dans le mois, toute modification dans la situation renseignée ci-dessus.

Fait à Herstal, le ...28 juin 2023.....

Isabelle **Thomsin**,

Signature :

Administration communale d'Ans

Matricule: 387
Registre national: 81061525469
Imprimé le: 30/05/2023 16:57
A payer: 4.739,03

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

THOMSIN ISABELLE
RUE PROVINCIALE, 86 /
4042 Liers

495

Feuille de paie
Extrait du compte individuel à conserver soigneusement

Salaire du mois de	03/2023	03/2023	04/2023	05/2023	05/2023
Paie	Traitements	Traitements	Traitements	Traitements	Péc. Vac.
Echelle Pécuniaire	B3	B3	B3	B3	B3
Echelon	18	18	18	18	18
Echéance	01/12/2023	01/12/2023	01/12/2023	01/12/2023	01/12/2023
Statut	Contractuel	Contractuel	Contractuel	Contractuel	Contractuel
Référence	216111	224362	224665	226518	225918
Mois de liquidation	03/2023	04/2023	04/2023	05/2023	05/2023
Année Fiscale	2023	2023	2023	2023	2023
Abat.Fisc.	Isolé	Isolé	Isolé	Isolé	Isolé
Abat.Fisc.: Enfants	1	1	1	1	1
Coeff. d'Augmentation (Index)	1,9999	1,9999	1,9999	1,9999	
Barème annuel	27.616,17	27.616,17	27.616,17	27.616,17	27.616,17
Supplément précompte	-250,00		-250,00	-250,00	
Jours à payer	30,00		29,00	30,00	
Traitement mensuel	1.725,92		1.668,39	1.725,92	
Rémunération jours congé force majeure			57,53		
Rémunération jours de grève	-57,53				
Pécule de vacances soumis					1.467,04
Pécules de Vacances non soumis					120,81
Cotisation ONSS personnelle	-218,06		-225,58	-225,58	
Retenue person. PECVAC					-191,74
Imposable total	1.450,33		1.500,34	1.500,34	1.396,11
Total précompte	-250,12		-259,49	-259,49	-338,99
Net à payer	1.200,21		1.240,85	1.240,85	1.057,12

Messages:
- Jour(s) de Grève (3/8): le 10/03/2023
- Prest. réduites pour convenances personnelles (125/1000): du 01/03/2017 au 28/02/2025
- Force Majeure (avec solde) (3/8): le 20/04/2023